

saient ardemment le culte. La Société populaire fut excitée par des discours passionnés ; un instituteur nommé Berger y développa des théories que les représentants jugèrent si dangereuses qu'ils en firent un rapport à la Convention et traduisirent l'orateur au Comité de sûreté générale. Il aurait dit que les Sociétés populaires étaient le siège immédiat de la souveraineté du peuple ; que chaque Société populaire est non le souverain, mais une portion du souverain ; que le souverain se compose de l'ensemble. A cette métaphysique politique Berger aurait ajouté d'autres conseils qui, sans doute, déplurent encore davantage. Il avait, dit-on, reproché aux Patriotes leurs divisions dont il avait signalé l'origine dans les usurpations dominatrices de la Commission temporaire. Il les avait exhortés à l'oubli de ces querelles de personnes, au sacrifice de ces haines funestes à la révolution et à la patrie. Touchée par cette harangue, la Société avait aussitôt ouvert son sein à plusieurs des membres exclus, notamment à Bertrand, l'ancien maire, et à Arnaud-Tizon ; enfin pour que cette réconciliation des Patriotes fût générale et publique, on avait imprimé et affiché le discours de Berger avec la relation de la séance ; mais les proconsuls se hâtèrent de publier une protestation contre de telles doctrines qu'ils signalèrent comme subversives. Ils chassèrent de la Société tous les membres qu'elle avait reçus et en suspendirent provisoirement les assemblées.

Cette affaire fut suivie de quelques désordres, ayant pour but peut-être de délivrer Berger, détenu mais non encore transféré à Paris. De fausses patrouilles circulèrent une nuit dans les rues ; un individu, ayant le costume et prenant le titre de major, parcourut les postes et se fit suivre par une partie des militaires qui les composaient. Il essayait avec cette escorte de se faire ouvrir la prison de Roanne, lorsqu'il fut reconnu et arrêté.